



BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français

Moyennes nationales et chiffres Grand Est

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et la Mutualité Française ont publié au mois de décembre 2020 un 1^{er} baromètre afin de sensibiliser tous les acteurs publics ou privés aux questions que se posent les Françaises et les Français des plus petits villages aux plus grands centres urbains autour de la **santé environnementale, de l'accès aux soins, de l'accueil des jeunes enfants, du handicap, de l'autonomie.**

Il dresse un panorama pour l'ensemble de ces questions et présente des initiatives mutualistes et d'acteurs locaux pour y répondre.

1| Accès aux soins : des acteurs de terrain engagés

L'égalité d'accès aux soins ne peut être assurée que si la répartition de l'offre de soins est adaptée aux besoins de la population. Les maires et présidents d'intercommunalité ainsi que les mutuelles témoignent régulièrement de leur fort engagement pour maintenir une offre de soins de proximité, de qualité et à un coût soutenable pour leurs administrés.

Le baromètre dresse la nécessité de poursuivre les efforts pour adapter l'offre de santé aux besoins de la population en lien avec les spécificités territoriales.

En 2019, on dénombre en moyenne **151 médecins généralistes pour 100 000 habitants** en France.

Les écarts sont importants entre les territoires du **Grand Est** avec des densités de médecins très variables entre les départements les moins bien dotés (118 dans l'Aube, 127 en Moselle, 132 dans les Ardennes), et les départements les mieux dotés (170 en Meurthe-et-Moselle, 172 dans le Bas-Rhin).

La Mutualité Française agit en faveur de **l'accès pour tous à des soins de qualité** sur l'ensemble du territoire avec des **services de soins et d'accompagnement mutualistes** proposant un large éventail de soins et services au niveau local, qui ne pratiquent pas de **dépassement d'honoraires, qui proposent le tiers-payant et qui sont ouverts à tous.**

Les dix centres médicaux mutualistes implantés dans le **Grand Est** prodiguent de nombreux soins avec notamment des consultations de médecine générale.

Plus largement, **162 services de soins et d'accompagnement mutualistes** sont présents dans le Grand Est : **centres dentaires, centres optiques, centre d'ophtalmologie, centres d'audition, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, équipes spécialisées à domicile,...**

(liste complète sur www.grandest.mutualite.fr).

Votre contact *presse* :

Lorraine MEYER - 06 87 14 22 39 - lmeyer@mfgc.fr

2 | Santé environnementale : une inquiétude de la part des Français

92 % des Français estiment que l'environnement a une influence importante sur leur santé. Avant même la crise du coronavirus, les Français se disaient inquiets du fait de nombreux facteurs environnementaux susceptibles de nuire à leur santé. Si l'impact de l'environnement sur la survenue des cancers est difficile à établir, des liens entre l'apparition de certains cancers et l'environnement sont prouvés.

En Grand Est, une surmortalité pour le cancer du sein de plus de 10 % par rapport à la moyenne nationale est observée dans les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne et la Meuse.

L'exposition aux perturbateurs endocriniens (parabènes, bisphénol A, phtalates, chlordécone...) qui est suspectée de favoriser la puberté précoce, présente de grandes disparités régionales.

Très engagée dans le domaine de la santé environnement, la Mutualité Française Grand Est a pris part à la construction du **Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE)** et à son déploiement en tant que responsable opérationnel et pilote d'actions sur les perturbateurs endocriniens. Elle organise notamment des **actions de prévention intitulées « Moins de polluants = plus de santé ! »** (labellisées par le PRSE), afin d'aider le grand public à effectuer des **choix éclairés** et à adopter des **comportements favorables en matière de santé environnement**, notamment en les informant sur les sources de pollution, leurs conséquences et en identifiant des alternatives.

3 | Action sociale : un engagement fort des mutuelles et des communes et intercommunalités

Les maires et présidents d'intercommunalité ainsi que les mutuelles ont à cœur de proposer une palette d'établissements et services. Ainsi ils gèrent en direct ou soutiennent des **établissements et services à destination des personnes âgées et/ou handicapées ainsi qu'à des parents**, qu'il s'agisse d'un **mode d'accueil pour leurs enfants ou d'un accompagnement à leur parentalité**.

Le taux d'équipement en établissements pour personnes âgées (EHPAD, maisons de retraite, logements résidence-autonomie, places USLD, centres de jour) s'établit en France à 124,3 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus à fin 2018.

En Grand Est, le taux d'équipement est ainsi de 157,7 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus dans la Marne et de 152,8 dans les Vosges, contre 118 dans la Moselle et 112,1 dans les Ardennes.

Concernant les modes d'accueil individuels et collectifs des enfants de moins de 3 ans, au niveau national nous comptons 58,9 places pour 100 enfants.

En Grand Est, 6 départements ont un taux d'accueil supérieur à la moyenne nationale (68,2 places en Haute-Marne, 67,5 dans les Vosges, 66,7 places dans la Meuse, 62,4 dans le Bas-Rhin et 59,8 places dans les Ardennes et la Marne), contre 4 départements moins bien dotés (50,6 places dans la Moselle et 48,3 places dans le Haut-Rhin). **Afin de répondre aux besoins des habitants, les acteurs mutualistes ont ouvert une micro-crèche en Meurthe-et-Moselle, département également moins bien doté par rapport à la moyenne nationale.**

À PROPOS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST

Présidée par Laurent MASSON, la Mutualité Française Grand Est rassemble près de 160 mutuelles, qui protègent plus de 2,4 millions de personnes, soit 42% de la population. 162 services de soins et d'accompagnement proposent une offre de santé globale sur l'ensemble du territoire.

Véritable mouvement social, elle fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité. Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale, apporte des services aux mutuelles (formation, coordination) et met en oeuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de leurs adhérents et de la population.

Votre contact *presse* :

Lorraine MEYER
06 87 14 22 39
lmeyer@mfge.fr

grandest.mutualite.fr

